

AVENANT AU CONTRAT PERIODIQUE

Réf. Entreprise :

Réf. Client :

Le présent avenant est établi sur la base du contrat signé entre les parties citées ci-après pour la période :
comprise entre le et le

Entre l'entreprise : **0**

Domiciliée :

Et son client :

Domicilié :

DONNEES PARTICULIERES AU CHANTIER

- TYPE DE TRAVAUX

Nature de la coupe (le cas échéant) :

Volume estimé : **0 m3**

et/ou Surface : **ha**

- LOCALISATION

plan de situation joint

plan de masse joint

Dépt - Commune :

Lieu-dit :

Parcelle(s) cad. :

Parcelle(s) gestion :

Coordonnées GPS :

- DELAIS

Le chantier débutera le : et sera terminé au plus tard le :
sauf cas de force majeure. Dans le cas contraire, le client se réserve le droit de demander une pénalité qui correspondra au préjudice qu'il devra justifier.

- TRAVAUX ET/OU PRODUITS A REALISER

TRAVAUX / PRODUITS	Montant majoré si contraintes supplémentaires	
	Unité	Montant unitaire en € Hors Taxe

- DOCUMENTS ANNEXES

Fiche de sécurité transmise par le client à l'entreprise :

OUI

NON

Documents/informations/autorisations autres transmis (précisez le type et si transmis par écrit ou à l'oral) :

.....

.....

.....

- CONTRAINTES SUR LES TRAVAUX A REALISER

Abattage

- Arbres désignés par le client
- Dispersion des rémanents
- Façonnage du houppier
- Arasage des souches
- Exploitation du sous-étage (taillis par ex.)
- Préservation de la régénération naturelle
- Arbres désignés par l'entreprise (selon prescriptions du client)
- Mise en place d'un franchissement de cours d'eau (selon prescriptions du client)
- Cubage - plaquetage des grumes + bordereau de cubage (remis en fin de chantier au client)
- Abattage d'arbres de bordures avec câblage
- Mise en andain des rémanents
- Empilage des billons
- Traitement phytosanitaire des souches
- Ehouppage
- Préservation des tiges d'avenir

Autres :

Débardage

- Débardage grumes au débusqueur
- Réalisation d'une place dépôt
- Remise en état de parcelle
- Préservation de la régénération naturelle
- Assistance à l'abattage d'arbres de bordures avec câblage
- Mise en place d'un franchissement de cours d'eau (selon prescriptions du client)
- Débardage billons au porteur
- Ouverture d'un chemin d'exploitation
- Remise en état de voirie en fin de chantier
- Préservation des tiges d'avenir

Autres :

Autres contraintes liées à l'abattage et/ou au débardage

- Préservation de la régénération naturelle
- Préservation du peuplement en place

Autres :

Plantation : Plants forestiers

L'entreprise assurera un **taux de reprise de%** de la plantation à la fin de la première saison de végétation selon les conditions ci-après précisées.

Dans le cas où l'entreprise est chargée de la fourniture des plants, elle assurera la taux de reprise ci-dessus défini et s'engage à transmettre le certificat de provenance au client. Le client sera prévenu de la date d'arrivée des plants sur le chantier au moins 24 heures à l'avance afin de procéder à la réception desdits plants. Le client se réserve le droit de refuser les plants si ils ne sont pas conformes aux normes définies par l'arrêté du 29/11/2003.

Dans le cas où le client est chargé de la fourniture des plants, le taux de reprise ci-dessus défini sera assuré si et seulement si, il est expressément prouvé par le client que l'échec de plantation est uniquement lié à une malfaçon de plantation et non un problème de qualité et/ou de stockage des plants. En terme de réalisation de la plantation, le client convient, avec l'entreprise, de la date de livraison des plants sur le chantier et se charge de la mise en jauge le cas échéant. Le client s'assure de la conformité des plants et est, par conséquent, seul responsable de la qualité des plants mis en place.

Plantation : Traitement phytosanitaire des plants

- Les plants ne sont pas traités
- Les plants sont traités lors de la plantation. Par conséquent, l'entreprise est titulaire du Certiphyto dont elle transmet une copie au client
- Les plants sont préalablement traités en pépinière

Travaux forestiers

L'entreprise s'engage à préserver le peuplement en place lors des travaux.

Cas particulier des travaux d'élagage, de taille de formation et/ou de dépressage

- Arbres désignés par le client
- Arbres désignés par l'entreprise

- LISTE DES SALARIES PRESENTS SUR LE CHANTIER (le cas échéant)

.....
.....
.....

Fait à le.....

Signature du client